



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-151

**ENROBES, AVENUE DE MORTIERES
ENTREPRISE SBTP
A COMPTER DU LUNDI 30 OCTOBRE 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code pénal,

Vu la demande d'arrêté en date du 05 octobre 2017 de l'entreprise SBTP devant réaliser une réfection d'enrobés chaud suite à un branchement sur réseaux gaz sis 45, Avenue de Mortières.

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer le stationnement et la circulation.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

A compter du lundi 30 octobre 2017 et pour la durée des travaux, l'Avenue de Mortières sera ainsi réglementée au droit du n° 45 :

- ↪ Stationnement interdit au droit du chantier,
- ↪ Circulation par alternat manuel au droit du chantier.

ARTICLE 2:

La signalisation correspondante sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire (Ent. SBTP).

ARTICLE 3 :

Cet arrêté devra obligatoirement être affiché par l'Entreprise sur le chantier pendant la durée des travaux.

ARTICLE 4 :

En cas d'intempérie ou autre raison imprévisible, les travaux pourront être reportés de jour en jour. L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-151

ARTICLE 5 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le jeudi 05 octobre 2017

Juliette Méténier-Dupont
Le Maire



DIFFUSION:

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52
Gendarmerie : 03 85 94 91 46
Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

MAIRIE:

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
Communication : communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE: branchements.bourgogne@sb-tp.fr